ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

États membres

Question écrite n° 62303

Texte de la question

Mme Laurence Arribagé appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes, sur l'influence de la France et de ses représentants auprès des institutions européennes. Si l'excellence industrielle nationale impose des efforts accrus en matière de recherche et développement, et ce, afin de renforcer notre compétitivité internationale, force est de constater que l'excellence et l'avance technologiques ne suffisent pas toujours. Il convient aussi de prendre en considération le poids des différents représentants et décideurs politiques européens. La probable nomination de Pierre Moscovici au poste de commissaire européen aux affaires économiques et financières le 15 juillet 2014 irait dans ce sens, mais devrait néanmoins être intégrée dans une stratégie plus globale de réaffirmation du rôle de la France dans les instances européennes. Plusieurs rapports parlementaires et de différentes organisations abondent sur l'influence avérée de certains États européens, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, auprès des institutions communautaires. Leurs industries et, plus largement, leurs économies nationales en tirent bénéfice. Ce n'est hélas pas le cas de la France dont l'influence décroît inexorablement, certainement une des raisons du désenchantement européen de nos concitoyens qui a conduit au résultat des dernières élections européennes. Or, c'est également en plaçant des hommes et des femmes à des postes stratégiques que notre industrie demeurera performante et évitera le déclin. À titre d'exemple, l'aérospatiale, l'un des secteurs économique où la France excelle grâce, notamment, aux acteurs performants de Haute-Garonne, représente près de 40 % de l'activité totale européenne, alors que, paradoxalement, à Bruxelles, les représentants français qui défendent nos intérêts à des postes décisionnels sont peu nombreux à comparer avec leurs *alter ego* allemands. C'est pourquoi, elle lui demande quels sont la stratégie, les objectifs précis et le plan d'action qu'il entend mettre en oeuvre afin de défendre au mieux la place de la France et nos intérêts industriels nationaux au niveau européen.

Données clés

Auteur : Mme Laurence Arribagé
Circonscription : Haute-Garonne (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62303
Rubrique : Union européenne
Ministère interrogé : Affaires européennes
Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 juillet 2014, page 6300